



**Association Nationale des Membres
de l'Ordre National du Mérite
ANMONM
Section de la Martinique**



ANNEE 2020

**Triple Commémoration du
Général de GAULLE**

(Anniversaires : NAISSANCE, APPEL DU 18 JUIN 1940 ET DECES)



80^{ème} Anniversaire de l'Appel du 18 Juin 1940

*Bulletin N° 42
Janvier 2021*

*Photo de couverture : Archives,
Appel du 18 Juin 1940 à Londres*

SOMMAIRE

EDITORIAL

<i>Daniel SYLVESTRE</i>	4
Discours : De GAULLE aux martiniquais		
<i>France-Antilles</i>	5 - 6
Remise de parchemin		
<i>George DEMAR</i>	6
Histoires du 11 Novembre		
<i>José NOSEL</i>	7 - 8
Cérémonies du 11 Novembre		
<i>Daniel SYLVESTRE</i>	8
Hommage : Paul BONNEGRACE		
<i>Daniel SYLVESTRE</i>	9
Adieu Compagnon BONNEGRACE Paul		
<i>Emile LABEAU</i>	10
Hommage : Henriette DRAPIN		
<i>Daniel SYLVESTRE</i>	11
Vie de la section		
Prix du civisme et de la reconnaissance		
<i>Daniel SYLVESTRE</i>	11 - 13
Commission d'entraide		
<i>Christian MITH</i>	13 - 14
Activités des porte-drapeaux		
<i>Christian MITH</i>	14
Les ANTILLES TOUCHEES		
<i>Daniel SYLVESTRE</i>	14

Bulletin de liaison N° 42

JANVIER 2021

ANMONM (Martinique) Daniel SYLVESTRE - Farelle Manzo - 97240 Le FRANCOIS

Tél : 0596 54 74 35 - Email : daniel.sylvestre97240@gmail.com

SITE INTERNET section972.anmonm.com

EDITORIAL



Chères Compagnes et Chers Compagnons

Vivre ou mourir ? Telle est la question posée à notre entendement. La santé et la sécurité se partagent l'une et l'autre. La santé et son lot de gestes barrières pour éviter le pire, la sécurité et son cortège douloureux de crimes odieux. Entre les deux, existe la Vie.

Le virus « COVID 19 » qui semblait nous avoir relativement épargnés en Martinique, s'est vite rappelé à notre bon souvenir par l'augmentation des cas détectés avec l'arrivée des grandes vacances, synonyme pour certains extérieurs, de relâchement. Je dois tout de même nous féliciter pour notre tenue et l'anticipation des autorités locales, face à l'évènement. A cette période, nous n'avons eu à déplorer aucune incivilité vis-à-vis du port du masque. Je crois pouvoir affirmer que notre savoir-être et notre savoir-faire face à l'épreuve des catastrophes naturelles nous ont été d'un grand secours.

Au comité, au cœur de la pandémie, nous avons pu poursuivre l'entraide et assister les familles de nos Compagnons décédés, je pense à celles de notre centenaire Paul BONNEGRACE à l'âge de 103 ans et de notre ancienne trésorière Henriette DRAPIN.

Notre action s'est encore formalisée au mois de septembre, par la remise exceptionnelle, à la mairie du Diamant, du Prix du Civisme avec lettre de félicitation de Monsieur Stanislas CAZELLES, Préfet de la Martinique, à chacun des deux jeunes de la commune, qui se sont conduits de façon héroïque dans cette même ville, en sauvant de la noyade, le 18 février 2020, un touriste de 68 ans dans une mer démontée.

Ce même jour, le jeune Christophe MALLEAU, 1^{er} Prix du civisme de notre section en 2019, pour son action en faveur d'Octobre Rose, en reliant à la nage la ville du Diamant à celle de Schœlcher, a également reçu le témoignage de la « Reconnaissance Nationale » de notre Association Nationale.

Face à ces aurores bienfaisantes, nous constatons la montée de la violence sous toutes ses formes, de l'incompréhension, du chacun pour soi, du refus des lois, du délitement de la société, de l'enfermement idéologique et raciste qui nous conduiront certainement à l'impasse totalitaire froment de toutes les dérives sectaires, prémices de nos deux grands cataclysmes de 14-18 et 39-45.

Notre société est atteinte du syndrome de « l'e. Irresponsabilité » où tout est cause de remise en question par le truchement de ceux qui affirment détenir une parcelle de vérité non contrôlée, entraînant dans leur sillage toute une frange de la population fascinée par cette dérive négationniste.

Le dernier trimestre 2020 a été l'un des plus sanglants atteint dans le niveau de la barbarie en France. En octobre, notre pays a été frappé au cœur par la décapitation de Samuel PATY, fonctionnaire de l'Education Nationale dans l'exercice de ses fonctions. Quelques jours plus tard « bis repetita » dans la Cathédrale de Nice avec trois victimes. Cette nouvelle escalade n'a d'autre but que de nous paralyser dans une peur provoquée et se doit de nous faire réfléchir.

Faut-il mourir ou vivre quand est bafouée la grandeur de l'Esprit de notre République ?

Notre rôle sera de restaurer ces valeurs universelles, dans le respect de la vérité, en direction notamment de nos jeunes, à travers le civisme et l'éducation citoyenne.

La nature semble s'associer à ce faisceau d'évènements tragiques endeuillant les Alpes Maritimes mais également et dans une moindre mesure la Martinique.

Restons debout dans la confiance, c'est là notre Force et notre Victoire !

« Bonne et sainte année 2021 à tous dans l'amour, la santé et la paix. »

**Le Président
Daniel SYLVESTRE**

DE GAULLE AUX MARTINIQUAIS

(Discours prononcé sur la savane de Fort-de-France lors de son passage en Martinique en 1964)

Mon Dieu, Mon Dieu, comme vous êtes Français !

La première impression, l'impression magnifique qui se dégage de la manifestation d'aujourd'hui est aussi française que possible. Celui qui vous parle et la France toute entière en remercient Fort-de-France et la Martinique.

Dans le grand effort national que nous poursuivons au dedans de chez nous et en dehors de nos frontières, un témoignage comme celui que rend aujourd'hui à la France votre ville, votre grande ville de Fort-de-France, est aussi précieux qu'on puisse l'imaginer.

J'ai parlé de l'effort national d'abord à l'intérieur de notre territoire. Partout, et ici aussi, la France est en progrès. Partout, et ici aussi, la condition des enfants de la France s'élève à chaque instant. Partout, et ici aussi, c'est le travail, l'effort et l'espoir.

J'ai parlé aussi de l'effort de la France hors des frontières.

Vous savez tous en quoi cela consiste. Naturellement, vis à vis de ceux qui pourraient être nos adversaires, il ne s'agit que d'être en garde, et nous le sommes. Naturellement, vis à vis de nos alliés, de nos amis, il s'agit d'être solidaires, mais bien sûr d'être indépendants.

Et enfin, vis à vis des autres, c'est à dire des deux milliards d'hommes, qui sur la terre veulent s'élever à leur tour, veulent accéder à leur tour à notre civilisation, qui veulent surmonter leur misère, leur faim et leur ignorance, vis à vis de ceux là, la France donne son aide, elle la donne dans la mesure de ses moyens, bien entendu, mais elle la donne de grand coeur, et elle la donne fraternellement. Voilà ce qu'est l'effort de la France partout où elle est, et en Martinique en particulier. Ici, je le sais et je le vois, à mesure que passent les années, il y a une avance indiscutable de tous les français d'ici, pour un mieux être, pour une meilleure instruction, pour une plus grande valeur humaine. Eh bien , c'est cela le génie, la vocation et la tâche de la France.

Pour mener à bien et pour réussir un pareil effort, il bien évident qu'il nous faut des institutions capables d'être efficaces : eh bien, nous les avons ! La preuve s'en donne tous les jours depuis bientôt six ans et le fait est, je vous en prends tous à témoins, qu'il n'y a plus aucun rapport entre l'action des responsables pour le bien de tous, avec ce qu'elle était autrefois, faute de continuité. Nous avons maintenant des institutions qui permettent à la France une action, avec dévouement à la chose publique, et je dois ici rendre témoignage à ses Ministres, et d'abord au premier d'entre eux, à Georges POMPIDOU dont on ne peut pas contester les grandes, les très grandes qualités, et un parlement qui, pour accomplir son oeuvre législative et son oeuvre de contrôle, a maintenant une cohésion politique qui lui permet l'efficacité.

Voilà quelle est la condition de notre progrès. Nous continuerons le progrès en dedans, nous le continuerons au dehors et nous garderons et développerons les institutions qui nous le permettent.

Si j'avais besoin d'une preuve de plus de l'adhésion immense des Français à cette oeuvre de la France, et aux conditions dans lesquelles elle l'exécute, vous me l'auriez tous données ce matin.

Pour moi, et compte tenu des responsabilités qui m'incombent et que vous m'avez d'ailleurs attribuées, et pour la France toute entière qui regarde et qui écoute ce qui se passe ici, en ce moment, à Fort-de-France, à la Martinique, de tout mon coeur je dis merci.

Et Maintenant, nous allons marquer, sceller cette splendide cérémonie en chantant tous ensemble notre hymne national, LA MARSEILLAISE.



De GAULLE en Martinique



Une folie humaine

Sources : France Antilles

REMISE DU PARCHEMIN SOUVENIR ANMONM AU Compagnon Jean-Paul MARAN

Le jeudi 16 juillet 2020, notre compagnon Jean-Paul MARAN, recevait des mains de notre Président Daniel SYLVESTRE, le **Parchemin Souvenir de l'ANMONM**, gage de notre respect et de notre attachement à l'Association.

Notre Président était entouré d'une petite délégation de l'ANMONM : José NOSEL, George DEMAR, Christian MITH et Claude GOLCMAN, crise sanitaire oblige.

Moment sympathique et convivial à son domicile en présence de ses fils Jean-Marcel et Jean-Claude MARAN.

Les années n'ont en rien affecté les capacités littéraires de notre compagnon qui nous a ravis par ses brillantes déclamations et ses arguments pertinents échangés lors des discussions avec lui sur des sujets d'actualité.

Le temps passé à l'écouter nous a semblé très court, cette paix intérieure qui le caractérise lui permettra certainement de surmonter les aléas de cette société dans laquelle nous vivons.

Un grand merci à la famille pour son accueil chaleureux.

George DEMAR



Le 11 Novembre :

un « Mémorial Day à la Française » ?

C'est par une loi du 24 octobre 1922 que le Parlement, en France, déclare le 11 novembre comme fête nationale. Quatre-vingt dix ans plus tard, c'est par une loi du 28 février 2012, que le Parlement fixe le 11 novembre, désormais, comme jour de commémoration de tous les « morts pour la France ». On pourrait dire : qu'ainsi, était institué, le 11 novembre, comme « *Mémorial Day Français* », à l'instar du *Mémorial Day Américain*, célébré chaque année le dernier lundi du mois de mai, et qui honore l'ensemble des militaires américains morts dans toutes les guerres.

Commençons par situer historiquement, l'origine de l'institution de ce « Mémorial Day à la Française ». La revue « Vie Publique » dans son édition en ligne du 9 novembre dernier nous en fait un bref résumé. Nous en reprenons ici les principaux extraits.

Les évènements du 11 novembre 1918

« Début novembre 1918, le chancelier allemand, Max de Bade, demande la suspension des hostilités et annonce l'envoi de plénipotentiaires allemands pour négocier. La délégation allemande est reçue en forêt de Compiègne près de Rethondes, le 8 novembre. Dans le wagon-bureau du maréchal Foch, les conditions de l'armistice sont présentées.

Le lendemain, en Allemagne, l'empereur Guillaume II abdique et se réfugie au Pays-Bas. La République est proclamée et le nouveau gouvernement accepte les conditions d'armistice.

Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11h00.

Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. Celui signé le 11 novembre est d'une durée de 36 jours et il est reconduit à plusieurs reprises. Ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée ».

Honorer un soldat inconnu, mort pour la France

« L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée le 20 novembre 1916, au moment de la bataille de Verdun. Le 8 novembre 1920, une loi est votée pour qu'un hommage soit rendu aux restes d'un soldat non identifié " mort au champ d'honneur ".

Représentant anonyme de la foule des " Poilus ", le Soldat inconnu est inhumé le 28 janvier 1921 sous la voûte de l'Arc de Triomphe à Paris.

Le 11 novembre 1923, le ministre de la guerre et des pensions, André Maginot, allume pour la première fois une flamme du souvenir. Depuis, elle est ravivée tous les soirs à 18h30.

En parallèle, de 1920 à 1925, 36 000 monuments aux morts sont édifiés. Les monuments aux morts deviennent les lieux de commémorations de la Grande Guerre au niveau local. Ils viennent donner une réponse à la forte demande mémorielle des familles.

Un premier défilé militaire commémoratif est organisé le 14 juillet 1919. Il célèbre la victoire des armées françaises sur l'ennemi.

L'hommage rendu le 11 novembre 1919 est discret. Une minute de silence est organisée en l'honneur des personnes tombées pendant la Grande Guerre. La cérémonie se déroule dans la chapelle des Invalides en présence du maréchal Foch.

L'année suivante, la cérémonie prend une dimension nationale avec la volonté d'honorer tous les soldats morts aux combats. Par la suite, les anciens combattants insistent pour que le Parlement déclare le 11 novembre comme fête nationale. C'est l'objet de la loi du 24 octobre 1922. »

De la loi du 24 octobre 1922 faisant du 11 novembre, une journée de fête nationale, à la loi du 28 février 2012, faisant du 11 novembre une Journée nationale de commémoration de tous les « morts pour la France ».

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 2020

Le 11 novembre a donc acquis depuis 1922 le « poids sociologique et historique » que l'on connaît, au point parfois d'éclipser dans des mémoires certaines des dix autres journées nationales annuelles instituées par voies législatives ou réglementaires. La loi de 2012, comme pour corriger cela, va venir prendre en compte toutes les victimes, civiles et militaires de toutes les guerres, y compris celles des Opérations Extérieures.

« En plus de faire du 11 novembre la célébration du jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de " commémoration de la victoire et de la paix ", la loi du 28 février 2012, étend l'hommage à tous les " morts pour la France " des conflits anciens ou actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX). »

C'est en ce sens que l'on peut dire que le 11 novembre, en France, est désormais comparable au *Mémorial Day* Américain, lequel a pour objet, aussi, d'honorer l'ensemble des militaires américains morts dans toutes les guerres. Il est intéressant de noter, que tout comme ce « jour de commémoration française des morts de toutes les guerres, le *Mémorial Day* Américain a évolué, en passant par plusieurs étapes. En Amérique ce jour de « commémoration » remonte à la fin de la guerre de Sécession, vers 1868. Par la suite, en 1882, il prit le nom de « *Mémorial Day* », mais ce n'est qu'en 1967 qu'il fut appliqué au niveau Fédéral. Sa configuration actuelle, le dernier lundi du mois de Mai, date de 1971.

Une différence, tout de même entre les deux « *Mémorial Day* », celui des Américains vise plus particulièrement les militaires morts pour leur pays (la fête des anciens combattants se déroule donc un autre jour); tandis que celui des Français concerne tous les « morts pour la France », civils et militaires.

Fort de France le 10 /11/ 2020

José NOSEL

Les cérémonies du 11 Novembre 2020, en Martinique, marquées par les graves intempéries qui ont touché notre Ile, ont été sobres et solennelles.

Réalisées dans un cadre restreint du dispositif réglementaire autorisé, COVID-19 oblige, Monsieur Stanislas CAZELLES, Préfet de Martinique, Mesdames les Députées Josette MANIN et Manuela KECLARD-MONDESIR, Messieurs Miguel LAVENTURE représentant la Collectivité Territoriale de Martinique, Claude LISE, Président de l'Assemblée, Monsieur Didier LAGUERRE, Maire de Fort de France et le Vice-amiral Jean HAUSERMANN, Commandant des Forces Armées aux Antilles, étaient les seules personnalités officielles.

Cinq militaires ont rendu les honneurs, une poignée d'Anciens combattants, le Docteur Raymond MEZIN, Président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur et moi-même pour l'ANMONM, composaient le socle des invités, soit environ une quinzaine de personnes.

Autour de la statue du monument aux morts, seuls les drapeaux de la Légion d'Honneur et l'ANMONM étaient prévus.

La cérémonie ayant débutée par la lecture de la lettre de l'Union Française des Anciens Combattants et la lettre adressée par la Ministre Déléguée des Armées, s'est poursuivie par :

l'hommage solennel aux soldats morts durant l'année 2020.

- Les dépôts de gerbes
- La minute de silence
- Le salut aux drapeaux et à l'assistance par les personnalités présentes.

Je remercie nos Porte-drapeaux Christian MITH à Fort de France et Justin NIRDE à SAINT-PIERRE puis au MORNE ROUGE qui ont su braver les intempéries pour honorablement représenter notre Ordre.

Le Président

Daniel SYLVESTRE

HOMMAGE A NOTRE CENTENAIRE

Paul BONNEGRACE

A mon Grand Ami, Frère d'Arme et Compagnon

Montaigne s'est exprimé en ces termes : « *les plus belles vies sont celles qui se rangent au modèle commun et humain avec ordre, mais sans miracle et sans extravagance* ».

Notre fidèle Compagnon et ancien Vice-président Paul BONNEGRACE, a traversé le siècle d'un bout à l'autre jusqu'à ses 103 ans avec des souvenirs qui en disent beaucoup sur sa vie intérieure. Il a aimé les belles lettres, de sa voix douce et suave, il savait magnifier son auditoire car il adorait chanter, il a dansé. Il était heureux entouré, de son épouse qui l'a précédé et qu'il a rejoint de l'autre côté, de ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants.

Dans sa profession de Policier il a été d'une très grande rectitude, consciencieux mais discret.

Sa vie a passé simple et tranquille mais reconnu par ses mérites. En pastichant un auteur-compositeur, je pourrais dire : « qu'il a accepté avec sérénité les choses qu'il ne pouvait pas changer, mais il a eu la sagesse d'en connaître la différence. »

N'a-t-il pas été un éclairer dans nos tempêtes qui, par sa sagesse, nous a permis de garder le sens du juste dans nos vies ? Notre section peut s'enorgueillir de ce trésor qu'il nous a confié.

Me viennent à l'esprit ces mots que j'avais énoncés lors de son centenaire : « Le grand âge est source de paix comme l'est un soir sur la plage lorsque la mer fait silence. » Le soir est descendu sur la plage et la mer a fait silence pour l'accueillir dans son immensité.

Paul, je ne résiste pas à te dédier ces quelques vers d'une prière amérindienne que j'affectionne tout particulièrement :

Quand je ne serai plus là, lâchez-moi ! Laissez-moi partir
Car j'ai tellement de choses à faire et à voir !
Ne pleurez pas en pensant à moi !
Soyez reconnaissants pour les belles années
Pendant lesquelles je vous ai donné mon amour !
Vous ne pouvez que deviner le bonheur que vous m'avez apporté !
Je vous remercie pour l'amour que chacun m'a démontré !
Maintenant, il est temps pour moi de voyager seul.
Pendant un court moment vous pouvez avoir de la peine.
La confiance vous apportera réconfort et consolation.
Nous ne serons séparés que pour quelques temps !
Laissez les souvenirs apaiser votre douleur !
Je ne suis pas loin et la vie continue ...

Paul, tu étais la bonne graine qui a germé. Nous sommes le fruit de l'aujourd'hui et du demain de tes semences. Notre Ordre est en deuil.

Paul, repose en paix, nous ne t'oublierons jamais, j'en fais la promesse. A ta famille revient notre délicate attention et notre soutien en ce douloureux moment.

Cher Paul, j'ai l'honneur, en tant que Président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, Section de la Martinique, de te rendre les honneurs dus à ton rang. Nous présentons à tous les membres de ta famille, nos plus sincères condoléances et leur assurons notre plus entier soutien.

La cérémonie s'est achevée par le cérémonial au drapeau avec le précieux concours du Compagnon Maurice BOUCHET.

Daniel SYLVESTRE



ADIEU COMPAGNON BONNEGRACE Paul

Bonne route Compagnon, tu nous laisses très amers,
Ouvrier de la tâche des grands hommes de cette terre,
Naufragé de cette vie pour un ailleurs béni,
Nonobstant ton grand âge, tu assumas ta vie
Enjambant de trois ans ce siècle accordé.
Gestionnaire avisé des labeurs entamés,
Respectueux tu le fus de la parole donnée.
Amitié sans fissure, sans retour demandé
Comme fidèle à tes mots, à tes choix engagés,
Etre de probité et d'amour partagé.

Présent sur tant de fronts où la foi t'a conduit,
Abnégation toujours aux actions que tu fis,
Unanimes sont tes pairs, ceux qui te considèrent,
Lumière tu resteras pour ceux qui désespèrent !

Emile LABEAU

HOMMAGE A Henriette DRAPIN née PAULIN

ANCIENNE TRESORIERE DE NOTRE SECTION



Très chère Compagne et Amie.

L'Ordre National du Mérite voit disparaître le 13 Octobre 2020 un de ses membres en la personne de notre Compagne Henriette DRAPIN, Chevalier de l'Ordre National du Mérite. La section Martinique de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, vient de perdre l'un de ses précieux éléments en sa qualité d'ancienne Trésorière.

En tant que Président de notre section Martinique et au nom de notre comité, il m'échoit le devoir de faire ton éloge funèbre. En analysant les faits de ta vie, celle-ci est quelquefois pleine de rebondissements.

Tu as été reçue au concours d'agent administratif de la fonction publique. Ta première affectation a été la Préfecture de Versailles. Quelques années plus tard, ta nouvelle affectation te dirigeait vers la Préfecture de la Martinique jusqu'à ton départ à la retraite. Reconnue pour la qualité de ton travail, tu as été nommée au grade de Chevalier pour tes mérites distingués, ton courage et ton abnégation. Tu as adhéré à notre section et j'ai eu la joie de t'accueillir, de te connaître et de t'apprécier en tant que Vice-président.

Toujours précise, très discrète mais attentionnée à ta tâche, tu avais à cœur d'être disponible et vraie comme compagne. A notre écoute, tu savais nous prodiguer de précieux conseils pour faire avancer notre section.

Aujourd'hui, je t'accompagne au seuil de ta nouvelle vie, comme tu me l'avais si souvent demandé.

Notre compagne Henriette savait tout donner. Son cœur ne lui appartenait plus lorsqu'elle s'investissait. Elle savait l'art de préparer la terre et d'écarter les imperfections.

Elle a rempli méticuleusement la délicate et exigeante fonction de Trésorière durant de longues années. Tu resteras dans la mémoire de la section Martinique.

Avec le regard de la foi, sur la route où nous allons tous, mortels que nous sommes, elle est simplement partie

quelques pas en avant. Elle s'est rapprochée du but et nous quand nos pas se déroberont aux regards, nous rencontrerons de nouveau celle qui nous avait juste précédée.

Au banquet de la vie, tu étais conviée, puisses-tu maintenant t'asseoir à la table des noces et du haut de ta splendeur, jeter un regard bienveillant sur nous tous, à tes pieds réunis, et diriger nos vies vers un destin meilleur.

Chère Henriette repose en paix, nous ne t'oublierons jamais, j'en fais la promesse. A ta famille revient notre délicate attention et notre soutien en ce douloureux moment.

Chère Compagne, j'ai l'honneur, en tant que Président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, Section de la Martinique, de te rendre les honneurs dus à ton rang.

Madame Henriette DRAPIN, vos mérites distingués ayant été reconnus par la Nation Française, le Président de la République, par Décret publié au Journal Officiel de la République, vous a nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

La France non plus n'oublie pas les mérites de ceux qui ont œuvré pour le bien de tous. La nation tout entière tient à vous rendre cet hommage digne de votre rang par le cérémonial au Drapeau animé par le Compagnon Maurice BOUCHET.

Daniel SYLVESTRE

Vie de la section

PRIX DE LA RECONNAISSANCE NATIONALE

PRIX DU CIVISME



Le Samedi 19 Septembre 2020, dans les salons de la mairie de la Ville du Diamant, s'est tenue la cérémonie solennelle et exceptionnelle de remise du Prix de la « Reconnaissance Nationale » à Christophe MALEAU, âgé de 11 ans, pour sa remarquable traversée à la nage entre les villes du Diamant et Schœlcher, en soutien aux femmes atteintes du cancer du sein sous le sigle « d'octobre rose » en 2019, mais également des « Prix du Civisme » à deux jeunes de 13 et 14 ans Lenny BOGDANOFF et Julien RIFLE, pour le sauvetage périlleux

d'un touriste âgé de 68 ans sur la plage de Dizac au Diamant le 18 Février 2020.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Monsieur Hugues TOUSSAY, maire de la ville du Diamant, s'est associé à notre section pour cogérer, avec beaucoup de minutie, compte tenu de la situation sanitaire, l'organisation de cette manifestation mettant à l'honneur trois jeunes qui par leurs actions respectives d'abnégation et de courage ont contribué à la mise en valeur du civisme dans notre société et singulièrement en Martinique.

Parmi les invités on notait la présence de Madame Nicole LABINSKY, Présidente de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (Section Martinique), des membres de notre comité, de Madame Marie-Claire MIRSA, Principale du Collège du Diamant, accompagnée des deux professeurs principaux de ces élèves, mais également les décorés de la commune, Mesdames Yvette LAURENT et Denise MARIE, Messieurs Maurice LAOUCHEZ et Mathurin EDMOND. Bien entendu nous n'oublions pas les parents de nos trois lauréats présents à toutes les étapes de la préparation ainsi que les membres du Conseil municipal.

La cérémonie, après une introduction sobre et concise mais bien ordonnancée par la Vice-présidente George DEMAR, Cheffe du protocole, a débuté dans sa première partie par l'exécution de l'Hymne National.

Ce fut ensuite l'allocution de Madame Marie-Claire MIRSA, qui campait avec minutie les deux lauréats et Julien de son collège, comme de bons éléments, toujours avenants, au sein de l'établissement et n'hésitant pas à aider leurs camarades en difficultés. Les deux professeurs principaux de ces derniers, ont peaufiné leur panégyrique d'autant que l'un d'eux était présent sur la plage lors du sauvetage.

Le Président Daniel SYLVESTRE, dans son allocution a remercié le Maire et son Conseil municipal pour son adhésion au projet. Dans sa présentation des faits qui nous rassemblaient ce jour, il a explicité les raisons qui ont valu à Lenny et Julien de recevoir les Lettres de Félicitations de Monsieur le Préfet de la Martinique. Il leur a demandé d'être les hommes de demain debout et fiers d'avoir été reconnus par cet acte civique. Il a insisté sur l'humilité et la grandeur de leur abnégation. Il n'a pas manqué de faire référence à d'autres actes de bravoure accomplis en Martinique mais également en Guadeloupe par des jeunes de leur âge, qui ont été dignement récompensés.

Monsieur Hugues TOUSSAY, Maire du Diamant a clôturé le cycle des allocutions par la mise en exergue de la valeur civisme. Insistant sur la force de ces actes, rejaillissant sur la communauté éducative mais également au sein de la commune.

au sein de la commune. Dans sa conclusion il a même proposé, en tant que Chef d'établissement lui aussi, que le collège et le primaire s'associent pour monter un projet sur l'action civique et l'éducation citoyenne.

La seconde partie se définissait par la remise des Prix de La Reconnaissance Nationale à Christophe MALEAU et du Civisme à Lenny BOGDANOFF et Julien RIFLE

Le Président Daniel SYLVESTRE, en l'absence des représentants du collège Petit Manoir du Lamentin, a retracé le parcours du jeune Christophe MALEAU.

Mandaté par le Président National Michel LEBON, de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, il lui revenait de procéder à la remise du diplôme de la « Reconnaissance Nationale » et de la médaille attachée à cette reconnaissance.

MALEAU Christophe
recevant ses récompenses



Pour le Prix du civisme, les récompenses se sont déroulées comme suit, pour chaque lauréat :

- La remise des Lettres de Félicitation de Monsieur Stanislas CAZELLES, Préfet de la Martinique, par Monsieur Hugues TOUSSAY, Maire du Diamant donnant lecture de l'arrêté préfectoral
- La remise des diplômes par Messieurs José NOSEL et Max BATTERY, Vice-présidents de notre section.
- La remise des trophées représentant les « Mains du Civisme » par Madame Nicole LABINSKY, Présidente de l'AMOPA.
- La remise des médailles de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite par le Président Daniel SYLVESTRE.
- Un chèque à chacun d'eux par Madame Nicaise BELCOU, membre de l'Ordre, mais également Directrice des « Bains de Cluny » en tant que sponsor.



RIFLE Julien
recevant ses prix

**Bogdanoff Lenny
recevant ses prix**



Nous avons eu le plaisir de visionner un entrainement du jeune Christophe MALEAU, en haute mer, qui prépare un nouveau défi : rejoindre à la nage, l'île de Sainte-Lucie à la Martinique, soit 40 Km, lorsque l'on sait la difficulté de la traversée du canal !!!

Dans sa courte intervention il a évoqué que la somme de 1000 € sera versée à chaque km parcouru par les grandes sociétés de la Martinique au profit de la Ligue contre le cancer.

Bel exemple de dépassement de soi pour une noble cause ! « La Marche des Compagnons », réalisée par notre Président, a clôturé la cérémonie pleine d'émotions mais empreinte de sérénité.

Un cocktail, offert par la Municipalité du Diamant, a été servi en respectant scrupuleusement les gestes barrières.

Daniel SYLVESTRE



Monsieur le Maire et les médaillés



L'ANMONM entourant les récompensés

COMMISSION D'ENTRAIDE

Après la levée des mesures de confinement du premier semestre liées à cette terrible pandémie COVID-19 qui a déjà fait plus d'un million de victimes dans le monde, les consignes sanitaires et gestes barrières toujours recommandés, n'ont finalement pas empêché l'arrivée de cette nouvelle vague de propagation du virus qui, depuis le premier novembre, nous a réimposé un nouveau confinement, certes beaucoup plus souple, mais avec toujours son cortège de stress et d'angoisse notamment pour les personnes âgées.

C'est ainsi qu'à la demande du Président Daniel SYLVESTRE, les contacts réguliers ont été repris avec nos aînés de 80 à 103 ans afin de leur apporter ce soutien moral et psychologique très apprécié lors du premier confinement.

Simultanément, en tout début de cette même période et pendant plus de dix jours, des pluies diluviennes se sont abattues sur le Nord atlantique de la Martinique en provoquant d'importants glissements de terrains et inondations qui ont causé des dégâts considérables, notamment dans de nombreuses résidences qui, par mesure de sécurité, furent évacuées de leurs occupants. Compte tenu de la situation et sur proposition du Président Daniel SYLVESTRE, nous nous sommes rapprochés téléphoniquement des 38 Adhérents domiciliés dans les communes impactées. Fort heureusement, hormis un Compagnon complètement isolé chez lui, au quartier Chère Epice du Vert-Pré, suite à l'effondrement total de la chaussée et les problèmes d'alimentation d'eau potable dus à la rupture de la canalisation principale à Sainte-Marie, les autres n'ont nullement été concernés. Le Président National, Michel LEBON qui s'en inquiétait fortement, fut aussitôt rassuré par courrier du Président de notre section.

Les contacts habituels avec nos Adhérents, exclusivement téléphoniques à cause des conditions sanitaires COVID-19, se sont poursuivis et ont permis de reconforter celles et ceux qui, confrontés à des soucis de santé ont dû être hospitalisés pour des soins médicaux ou interventions chirurgicales. S'ils s'en remettent lentement, ce ne fut malheureusement pas le cas pour notre centenaire Paul BONNEGRACE et la Compagne Henriette DRAPIN qui nous ont respectivement quittés les 20 Août et 13 Octobre 2020.

En regrettant également les décès de Madame Paulette DORCY et Monsieur Victor GOLIFET, deux de nos fidèles Sympathisants, les familles concernées, profondément attristées, ont été contactées ou visitées pour les assister et reconforter moralement avec en finalité la transmission des cartes de condoléances de l'Association. Il en fut de même pour tous les Adhérents et Sympathisants qui, au cours du second semestre, ont été durement frappés par la perte d'un

proche, notamment notre Vice-président José NOSEL et notre Sponsor Monsieur Robert PARFAIT avec deux décès successifs pour chacun d'eux.

L'ANMONM Martinique, ne pouvant d'autre part rester insensible à l'horrible exécution du Professeur Samuel PATY survenue le 16 Octobre 2020 dans l'exercice de ses fonctions et frappant de plein fouet la République, notre Président a transmis, au nom de la section, les sincères condoléances au Recteur de l'Académie de Martinique, Monsieur Pascal JAN en lui demandant d'en faire part à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, au corps enseignant tout entier et à la famille du défunt.

Quoi qu'il en soit, si l'année 2020 n'a pas été celle traditionnellement souhaitée le jour de l'an, nous devrions, pour la toute nouvelle, rester toujours vigilants car ce virus qui continue à faire des centaines de victimes toutes les 24 heures, sera très probablement à nos côtés pendant encore très longtemps.

Christian MITH

ACTIVITES DES PORTE-DRAPEAUX

Compte tenu des exigences sanitaires COVID-19, les activités furent très réduites pour nos Porte-drapeaux Christian MITH et Justin NIRDE.

Conformément aux recommandations des autorités seule la présence exclusive de deux drapeaux pour notamment les cérémonies du 11 Novembre 2020, étaient prévus : le Porte-drapeau de la Société des Membres de la Légion d'Honneur à FORT DE FRANCE et celui des Anciens Combattants du MORNE ROUGE sur le secteur Nord, chacun accompagné de celui de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

C'est ainsi qu'ils se sont organisés pour représenter notre Section aux manifestations ci-dessous :

14/07/ 2020 : Cérémonies commémoratives de la Fête Nationale aux Monuments aux morts de FORT DE FRANCE, SAINT PIERRE et MORNE ROUGE.

21/08/2020 : Cérémonie Militaire organisée au MORNE ROUGE pour la fin des Stages de préparation Militaire et de formation des Réservistes du 33^{ème} RIMA.

11/11/2020 : Cérémonies commémoratives de l'Armistice de 1918 aux Monuments aux morts de FORT DE FRANCE, SAINT PIERRE et MORNE ROUGE.

Seul notre drapeau était présent les :

24/08/2020 : Obsèques au Funérarium de la JOYAU du Compagnon Paul BONNEGRACE.

19/10/2020 : Obsèques au Funérarium de la JOYAU de la Compagne Henriette DRAPIN.

Christian MITH

LES ANTILLES TOUCHEES PENDANT PLUS DE DIX JOURS

PAR UN IMPOSANT SYSTEME DEPRESSIONNAIRE

Comme vous avez pu le visionner à travers divers reportages, les Antilles ont été impactées par un imposant système dépressionnaire de plus de dix jours, marqué par des pluies ininterrompues dans la période du 1^{er} au 17 novembre. Ce phénomène hors norme, dédoublé en deux ouragans « Eta » il y a quelques jours, puis « Iota » de catégorie « 5 », égal à celui qui a dévasté l'île de Saint-Martin en 2017, s'est abattu sur l'Amérique centrale rasant tout sur son passage avec plus de trente-huit morts et des dizaines de milliers de personnes isolées.

En Martinique, cet épisode a provoqué de nombreux glissements de terrains et suite à ces affaissements, environ soixante-dix résidences situées dans le périmètre du nord atlantique, sont inhabitables avec des routes qui se sont effondrées. En outre, la rupture de la canalisation principale, survenue à Sainte-Marie, alimentant en eau le centre et le sud de l'île a impacté lourdement le quotidien des citoyens. Nous avons malheureusement à déplorer une victime qui, emportée dans son véhicule en traversant un gué, a été retrouvé le lendemain en pleine mer.

Vu les circonstances, j'ai demandé aux membres de notre comité de se rapprocher de nos Compagnons résidants dans ces zones instables et dangereuses. Par retour, notre Trésorier Christian MITH ayant recensé 38 Adhérents, les a tous contactés et fort heureusement, aucun incident n'est à déplorer. Cette situation qui semble loin de se stabiliser, car de nouvelles pluies abondantes sont encore attendues, incite donc à rester vigilant.

Pour information, la saison cyclonique 2020, s'étendant de juin à novembre, particulièrement intense a obligé les services météorologiques à puiser dans l'alphabet grec, comme cité plus haut, pour dénommer les phénomènes, la liste des noms alphabétiques étant déjà épuisée à la fin du mois d'août.

Daniel SYLVESTRE



Photo France-Antilles



Tél : 05 96 63 07 91 - mail : contact@bainsdecluny.fr
internet : <https://www.bainsdecluny.com>
entrée Grand Paradis Espace La Caye 97233 SCHOELCHER



POMPES FUNEBRES COIQUE SARL

Prix avantageux - Service irréprochable
Terres GUEYDON
97270 SAINT-ESPRIT
Tél. 0596567832 - Fax 0596567195



Remerciements pour leur soutien à nos actions de défense des valeurs de l'Ordre National du Mérite



Bulletin interne de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre Nationale du Mérite, Section Martinique.

Mise en page George DEMAR, photos de Claude GOLCMAN

Directeur de publication Daniel SYLVESTRE.